

Convention internationale concernant les Statistiques économiques.

Genève, le 14 décembre 1928.

PRÉAMBULE.

LE Président du Reich allemand; le Président fédéral de la République d'Autriche; Sa Majesté le Roi des Belges; le Président des Etats-Unis du Brésil; Sa Majesté le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Empereur des Indes; Sa Majesté le Roi des Bulgares; Sa Majesté le Roi de Danemark; le Président de la République de Pologne, pour la Ville Libre de Dantzig; Sa Majesté le Roi d'Egypte; le Gouvernement de la République d'Estonie; le Président de la République de Finlande; le Président Sérénissime le Régent du Royaume de Hongrie; Sa Majesté le Roi d'Italie; Sa Majesté l'Empereur du Japon; le Président de la République de Lettonie; Son Altesse Royale la Grande Duchesse de Luxembourg; Sa Majesté le Roi de Norvège; Sa Majesté la Reine des Pays-Bas; le Président de la République de Pologne; le Président de la République portugaise; Sa Majesté le Roi de Roumanie; Sa Majesté le Roi des Serbes, Croates et Slovènes; Sa Majesté le Roi de Suède; le Conseil fédéral suisse; le Président de la République tchécoslovaque;

Reconnaissant qu'il est important de disposer de statistiques indiquant la situation et le mouvement économiques du monde dans son ensemble et dans les différents pays, et d'établir ces statistiques sur des bases permettant de les comparer;

Considérant que ce but ne saurait être mieux atteint que par une action simultanée et concertée, sous la forme d'une Convention internationale propre à assurer la préparation et la publication officielles de diverses catégories de statistiques économiques et l'adoption générale de méthodes uniformes pour l'élaboration de certains relevés statistiques;

Ont désigné comme leurs plénipotentiaires à cet effet;

Le Président du Reich allemand:

Le professeur Dr Ernst Wagemann, Président de l'Office de Statistique du Reich;

Le docteur Hans Platzer, Directeur à l'Office de Statistique du Reich;

Le Président fédéral de la République d'Autriche:

M. Walter Breisky, ancien Vice-Chancelier, Président de l'Office de Statistique;

Le docteur Emil Ferdinand Rothe, Conseiller ministériel et Chef du Service de Statistique commerciale au Ministère fédéral du Commerce et des Communications;

Le docteur Rudolph Riemer, Conseiller aulique à l'Office Fédéral de Statistique;

Sa Majesté le Roi des Belges:

M. A. Julin, Secrétaire général au Ministère de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale;